

FACILYMO

SYNDIC

www.facilymo.be

02/511.71.00

info@facilymo.be

Association des Copropriétaires
Résidence « ACP Van Haelen 158 »
Boulevard G. Van Haelen 158
1190 Bruxelles
BE0546.805.232

Bruxelles, le 09/09/2021

ACP VAN HAELEN 158 : Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire 2021

Jeudi 09/09/2021 à 18h15 au club « Forest Domaine »
Sis Avenue du Domaine, 150 – 1190 Bruxelles.
Ordre du Jour :

1. Validité de l'assemblée générale :

14 copropriétaires sur 27 sont présents ou représentés
511, 44 quotités sur 992 sont présentes ou représentées
Le double quorum est atteint, l'assemblée peut valablement statuer sur les points repris à l'ordre du jour.

Le syndic informe l'assemblée que toute personne qui quitterait l'assemblée en cours de séance est priée de se présenter auprès du président de séance afin d'acter son départ et, le cas échéant, donner procuration à une personne de son choix.

2. Elections et rapports :

➤ **Nomination du président de l'assemblée générale et du secrétaire**

A l'unanimité, M Rossetti est nommé président d'assemblée générale

A l'unanimité, M Sturbois – Syndic – est nommé secrétaire d'assemblée générale

➤ **Rapport du syndic depuis l'AGO 2019 – liste non-exhaustive :**

- Contacts réguliers CDC – et copropriétaires
- Tenue réunion CDC le 22/04/21 via visioconférence
- Passages immeubles gestionnaire et préposé technique
- Gestion technique quotidienne : dépannages, rappels ROI, appels sur la garde, ...
- Conciergerie :
 - Suivi et récupération des loyers impayés
 - Intervention installation électrique
 - Intervention pour un refoulement

FACILYMO Sprl – Rue Edouard Dekoster 62C, 1140 Bruxelles – BE0833.369.956
IPI 508.295 et 514.855 – Membres FEDERIA et ABSA – Référencés par le SNPC



FACILYMC

SYNDIC

www.facilymo.be

02/511.71.00

info@facilymo.be

- Encombrants : évacuation récurrente des encombrants clandestins
- Nettoyage : suivi du respect des cahiers des charges
- Porte entrée immeuble :
 - Réglage portes du SAS d'entrée
 - Demande d'offre de réparations et peinture
 - Commande et suivi remplacement du ferme-porte
- Nuisibles : gestion et suivi de la désinsectisation des communs/privatifs
- Façades : gestion et suivi des travaux de rénovation
- Nuisances : gestion et suivi de l'installation des pics anti-pigeons en façade arrière
- Uniformité des plaquettes des boîtes aux lettres : gestion et suivi commande/placement
- Jardin : commande et suivi entretien via La Ferme nos Pilifs
- Plomberie :
 - Gestion du curage de la DEF
 - Remplacement section DEP
 - Fuite dans annexe du jardin – avec évacuation encombrants au préalable
- Ascenseur :
 - Commande et suivi analyse de risques
 - Demande et suivi offre modernisation
 - Commande et suivi du remplacement des galets et contre galets
 - Gestion du contrôle SPF et visite sur site > **obtention attestation régularisation**
- Assurances :
 - Gestion des sinistres et suivi des interventions – voir infra
 - Gestion et suivi recouvrement des charges via la PJ ARAG
- Toiture :
 - Gestion et suivi d'entretien et inspection
 - Commande et suivi intervention sur la corniche côté façade avant
- Comptabilité :
 - Appels des fonds de réserve
 - Envoi des rappels et suivi des impayés
 - Soumission des comptes à la vérification
 - Envoi des décomptes trimestriels

➤ **Rapport du commissaire aux comptes – Mme Adam**

Le CAC a envoyé rapport > les comptes sont corrects et reflètent la réalité.
Le CAC invite l'assemblée à les approuver.

3. Approbation des comptes – bilans et décharges :

➤ **Approbation des comptes et bilan : 01/01/2019 au 31/12/2019**

FACILYMO Sprl – Rue Edouard Dekoster 62C, 1140 Bruxelles – BE0833.369.956
IPI 508.295 et 514.855 – Membres FEDERIA et ABSA – Référencés par le SNPC



FACILYMC

SYNDIC

www.facilymo.be

02/511.71.00

info@facilymo.be

Actif	Montant	Passif	Montant
Classe 4		Classe 1	
Copropriétaires débiteurs	6.926,64	Fonds de roulement	6.000,00
Total Classe 4	6.926,64	Fonds de Réserve Général [Q. 992]	29.260,40
		Total Classe 1	35.260,40
Classe 5			
BE82 0882 8257 8068 (Compte Epargne Général [Q. 992])	24.358,72	Classe 4	
BE85 0689 0760 7506 (Compte Courant)	3.733,03	Copropriétaires créditeurs	6,32
Total Classe 5	28.091,75	Fournisseurs	664,47
		Total Classe 4	670,79
		Sinistre(s)	
		2019-016 Placinta / Lebout	-150,00
		2019-019 Belhocine/Rossetti	-370,80
		2019-050	-392,00
		Total Sinistre(s)	-912,80
Total	35.018,39	Total	35.018,39

POUR : 511, 44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

➤ **Approbation des comptes et bilan : 01/01/2020 au 31/12/2020**

Actif	Montant	Passif	Montant
Classe 4		Classe 1	
Copropriétaires	10.975,58	Fonds de roulement	6.000,00
Total Classe 4	10.975,58	Fonds de Réserve Général [Q. 992]	
		- Ouverture	29.260,40
Classe 5		- Appels	8.100,12
BE82 0882 8257 8068 (Compte Epargne Général [Q. 992])	38.057,37	- Utilisation/Apport	4.701,79

FACILYMO Sprl – Rue Edouard Dekoster 62C, 1140 Bruxelles – BE0833.369.956
 IPI 508.295 et 514.855 – Membres FEDERIA et ABSA – Référencés par le SNPC

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

FACILYMC

SYNDIC

www.facilymo.be

02/511.71.00

info@facilymo.be

BE85 0689 0760 7506 (Compte Courant)	1.597,44	Fonds de Réserve Général [Q. 992]	42.062,31
Total Classe 5	39.654,81	Total Classe 1	48.062,31
		Classe 4	
		Fournisseurs	3.627,76
		Total Classe 4	3.627,76
		Sinistre(s)	
		2019-019 Belhocine/Rossetti	-593,68
		2020-033 - Haesen/Gilson	-466,00
		Total Sinistre(s)	-1.059,68
Total	50.630,39	Total	50.630,39

POUR : 511, 44
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
Point accepté à la majorité requise

➤ **Décharge au syndic Facilymo SPRL durant l'exercice de sa mission :**

- Du 01/01/19 > 31/12/19

POUR : 511, 44
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
Point accepté à la majorité requise

- Du 01/01/20 > 31/12/20

POUR : 511, 44
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
Point accepté à la majorité requise

➤ **Décharge au conseil de copropriété durant l'exercice de sa mission :**

- Du 01/01/19 > 31/12/19

POUR : 511, 44

FACILYMO Sprl – Rue Edouard Dekoster 62C, 1140 Bruxelles – BE0833.369.956
IPI 508.295 et 514.855 – Membres FEDERIA et ABSA – Référencés par le SNPC



CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
Point accepté à la majorité requise

- Du 01/01/20 > 31/12/20

POUR : 511, 44
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
Point accepté à la majorité requise

➤ **Décharge au commissaire aux comptes durant l'exercice de sa mission :**

- Du 01/01/19 > 31/12/19

POUR : 511, 44
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
Point accepté à la majorité requise

- Du 01/01/20 > 31/12/20

POUR : 511, 44
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
Point accepté à la majorité requise

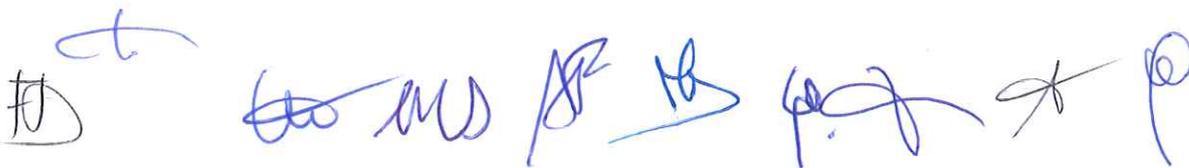
4. Elections nouvel exercice

➤ **Nomination du Conseil de Copropriété**

Il est à noter que le CDC s'engage à fournir – au moins 1 x/an – un rapport écrit sur l'exercice écoulé, qui sera ensuite transmis à tous les copropriétaires.
Également, dans un but de suivi de la gestion de l'ACP bon père de famille, le CDC pourra être mis en copie de certains échanges avec les copropriétaires, quand cela s'avère nécessaire ou utile.

Candidat 1 : Mme Fabjanczyk

POUR : 511, 44
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0



Point accepté à la majorité requise

Candidat 2 : Mme Gils

POUR : 511, 44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

Candidat 3 : M Rossetti

POUR : 511, 44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

Candidat 4 : M Adam

POUR : 511, 44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

➤ **Nomination du Commissaire aux Comptes ou Collège de Commissaires aux Comptes**

Il est à noter que le CAC s'engage à fournir un rapport écrit sur l'analyse des comptes de l'exercice écoulé et ce au plus tard avant l'envoi de la convocation.

Candidats : Mme Silberstein et Mme Brodbeck

POUR : 511, 44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

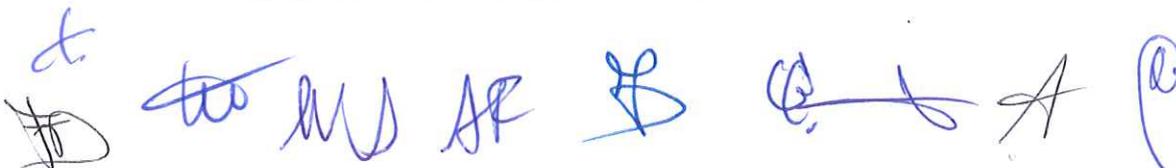
5. Comptabilité – Etat des banques :

➤ **Etat des comptes bancaires à la date de l'assemblée générale – à titre informatif**

○ CC : 6.569,88€

○ CE : 32.005,49

➤ **Fonds de Roulement : 6.000€ – au bilan 31/12/20**



FACILYMC

SYNDIC

www.facilymo.be

02/511.71.00

info@facilymo.be

Est décidé : maintien du fonds de roulement

POUR : 511, 44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Nettoyage bilantaire** – pas d'application sur cet exercice

- **Solde Anciens Propriétaires – à nettoyer**

POUR : 511, 44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Budget prévisionnel 2021 – voir annexe**

Comptabilité trimestrielle > frais réels – à titre informatif

POUR : 511, 44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Fonds de Réserve (Q 992) : 42.062,31€ – au bilan 31/12/20**

Actuellement appels de 2.700€/trimestre

Décision à prendre quant aux appels futurs

Est décidé : maintien des appels de 2.700€/trimestre > AGO 2022

POUR : 511,44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Analyse des fournitures régulières et contrats en cours liant l'ACP**

Assurance Incendie	ETHIAS sa
Assurance Incendie	AG INSURANCE sa
Banque	BELFIUS BANQUE
Curage	ALFA SERVICES DEBOUCHAGE
Détection Incendie	LE CHIMISTE sprl

FACILYMC

SYNDIC

www.facilymo.be

02/511.71.00

info@facilymo.be

Eau	VIVAQUA scrl
Electricité	ENGIE-ELECTRABEL
Entretien Ascenseur	LIFTINC sprl
Entretien jardin	ART & PLANTATIONS sprl
Locataire Conciergerie	Concierge
Nettoyage	CLEAN & CO sprl
PJ ARAG	ARAG SE
Plaquettes	XAVELEC sprl
Plaquettes Boîtes aux Lettres	IMMO PLAQUETTES sprl
RC CDC + CAC	VIVIUM
S.E.C.T. Ascenseur	ATK vzw
Syndic	FACILYMO sprl

8

o **Proposition remplacement jardinier actuel via la Ferme nos Pilifs**

Est décidé : ok pour la résiliation du contrat actuel et de faire appel à la ferme nos Pilifs
– à la demande

POUR : 511, 44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

o **Bail Conciergerie : statut (court jusqu'au 30/09/2021) > suites à y réserver et décisions sur ce point**

Est décidé : point à voter en 2023 > prochain terme le 30/09/2024

POUR : 511,44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

o **Défraiement mensuel (80€) attribué à Mr Lequenne par l'ACP pour « services rendus à l'immeuble » ratification de l'arrêt de cette pratique depuis son décès en mars 2021**

POUR : 511,44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

FACILYMO Sprl – Rue Edouard Dekoster 62C, 1140 Bruxelles – BE0833.369.956
IPI 508.295 et 514.855 – Membres FEDERIA et ABSA – Référencés par le SNPC

FACILYMC

SYNDIC

www.facilymo.be

02/511.71.00

info@facilymo.be

- o **Proposition de confier la gestion des énergies au courtier TRINERGY – avantages pour l'ACP.**

POUR : 511, 44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

9

6. Détermination de la quinzaine annuelle de l'assemblée générale ordinaire :

- o Seconde quinzaine d'avril
- o Fixation date AGO 2022 – 19/04/2022 – sauf contrordre

7. Procédures Judiciaires et sinistres en cours – à titre informatif :

➤ **Procédures judiciaires :**

CONT 2020 - ACP/BECKER (EX-ARAG)

➤ **Sinistres :**

1. Détermination des imputations de frais (franchise/frais de dossier) dans le cadre d'un sinistre d'origine privative

Est décidé : Franchise à charge du copropriétaire responsable du sinistre, frais de dossier à charge de l'ACP

POUR : 511, 44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

2. Détermination du montant à partir duquel un sinistre est déclaré à la compagnie

Est décidé : pas de déclaration auprès de la compagnie pour des montants inférieurs à 600€ - pour autant qu'un recours contre le responsable ne soit pas possible.

POUR : 511.44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

FACILYMO Sprl – Rue Edouard Dekoster 62C, 1140 Bruxelles – BE0833.369.956
IPI 508.295 et 514.855 – Membres FEDERIA et ABSA – Référencés par le SNPC

3. Sinistres en cours

- o 2021-090 HAESEN/GILSON
- o 2019-114 : PJ ARAG BECKER

8. Reconduction du montant par évènement à caractère urgent et/ou pour entretien courant/fourniture régulière pour lequel le Conseil de Copropriété a mandat : montant de 1.000€

POUR : 511, 44
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
Point accepté à la majorité requise

9. Mandat à donner au syndic et CDC pour signature de contrats potentiellement plus avantageux pour l'ACP

POUR : 511, 44
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
Point accepté à la majorité requise

10. Montant à partir duquel la mise en concurrence est obligatoire : 1.500€

POUR : 511, 44
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
Point accepté à la majorité requise

11. Nouvelle Loi sur la Copropriété (2018) > Adaptations Obligatoires.

11.1. Mise en conformité des Statuts de la Copropriété (Acte de Base, Règlement de Copropriété et Règlement d'Ordre Intérieur)

Transcription notariale obligatoire.

Budget de 4.000€ tvac, planning et financement – mandat à donner au CDC pour choix du prestataire – financement via fonds de réserve

Est décidé : ok pour la MEC – financement via fonds de réserve

POUR : 511, 44

CONTRE : 0



ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

11.2. Définition d'un groupe de travail pour suivre ce dossier, examiner le projet et le présenter lors d'une prochaine AGO.

POUR : 511, 44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

11

11.3. Désignation des membres du groupe de travail

Candidats : le CDC et Mme Gilson

POUR : 511, 44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

11.4. ROI : Frais d'emménagement/déménagement – frais de 50€ par mouvement – sera inséré dans le ROI – modalités pratiques

Est décidé : de respecter le ROI existant – rappel effectué en assemblée

POUR : 511,44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

12. Points techniques / Travaux copropriété :

➤ **Plan pluriannuel des travaux (obligation légale)**

Proposition audit technique via ImmoPass – voir offre annexée

Est décidé : ok pour l'audit technique – 2.000€ via le fonds de réserve

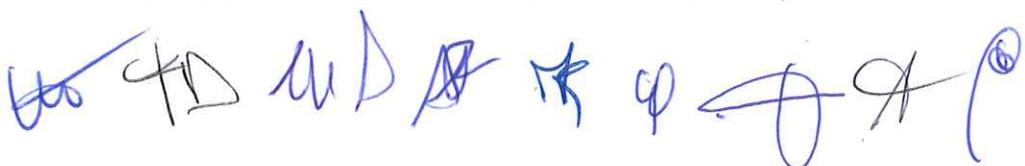
POUR : 434,38

CONTRE : 0

ABSTENTION : Mme Desteinbachberick (36,61) et M Adam (40,45)

Point accepté à la majorité requise

ct.



➤ **Ascenseur :**

12.1 Nouvelle analyse de risques valable 15 ans (> 2035) – disponible par e-mail sur simple demande

12.2 Modernisation et travaux à prévoir selon la nouvelle analyse de risque commandée (deadline 2022) > budget, planning et mode de financement – voir offre annexée

Est décidé : Ok pour la modernisation selon devis LIFTINC – budget 5.000€ > financement via fonds de réserve

POUR : 511,44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

➤ **Porte entrée : réparations et mise en peinture (en option) – voir offre annexée**

Est décidé : ok pour les réparations et mise en peinture > budget 1.000€ via le fonds de réserve

POUR : 511,44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

➤ **Toiture : rénovation endéans les 5 ans – voir rapport**

Est décidé : ce point sera abordé lors de la prochaine AGO – sur base notamment du rapport ImmoPass

POUR : 511,44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

➤ **Points demandés par Mr Culot (privatif) :**

1. « Isolation du sous-sol de son appartement » – voir annexe

Isolation installée avec accord des propriétaires concernés

2. « Problème de cigarette dans les communs ».

L'assemblée rappelle qu'il est interdit de fumer dans les parties communes.

ct.

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

13. Mandat du Syndic :

- **Proposition de renouvellement du mandat de Facilymo Syndic jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire 2022**

Est décidé : Reconduction du mandat du syndic > AGO 2022

POUR : 511,44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

13

14. Service Conciergerie et modalités pratiques pour une gestion de qualité :

- **Proposition que la société Facilinvest Sprl, détenue par le Syndic, procède aux petits travaux de « homme à tout faire » dans l'immeuble quand nécessaire** (évacuation d'encombrants, petites interventions techniques ponctuelles, petites réparations localisées, ...).

POUR : 511,44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Encombrants** : étant donné les normes en vigueur dans le cadre de la lutte contre l'incendie, il est à noter que les encombrants dans les espaces communs seront systématiquement évacués et jetés – aux frais de l'ACP.

POUR : 511,44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Désignation de personnes de contact** sur place pour les accès à l'immeuble et autorisation de communiquer leurs coordonnées (tél + mail) aux fournisseurs concernés.

Personnes désignées : Mme Fabjanczyk et M Rurangwa

POUR : 511,44

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

ct.

FACILYMC

SYNDIC

www.facilymo.be

02/511.71.00

info@facilymo.be

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Point accepté à la majorité requise

- **Harmonisation des sonnettes et boîtes aux lettres** : il est rappelé aux propriétaires qu'il leur appartient de prévenir le syndic de tout changement à ce sujet.

14

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h06 – relecture est faite en séance.
Les Copropriétaires encore présents signent le PV.

Le Secrétaire

Le Président de Séance

Les Copropriétaires

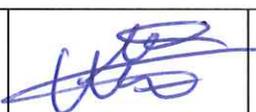
~~M. J. J. J. J.~~
Stankovij

iloudet

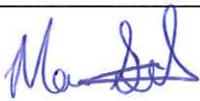
Adouy

Feuille de présence

Assemblée générale du 09-09-2021

Copropriétaire	Voix	Mandataire	Signature	Procuration
Mr et Mme ADAM - PICART Eden City, 7 1190 BRUXELLES	40,45			
1G.Av (39), C27 (1,45)				
Mr et Mme ALLOUL-SEBBAHI Adb-Essamad Avenue du Roi, 192 / RC+1 1190 Bruxelles	35,95			
1D.Ar (34), C03 (1,95)				
Monsieur BECKER Boulevard G. Van Haelen, 158 bte 23 1190 Bruxelles	36,64			
6G.Ar (34), C15 (2,64)				
Madame CHICHEPORTICHE Corinne Boulevard G. Van Haelen, 158 bte 20 1190 Bruxelles	36,44			
3G.Av (35), C02 (1,44)				
Monsieur CULOT Stéphane Boulevard G. Van Haelen, 158 bte 18 1190 Bruxelles BRODBECK Submitt Lili	35,95			
0D.Ar (34), C01 (1,95)				
Monsieur DE VRIESE Jorg Bld Guillaume Van Haelen, 158 Bte 14 1190 Bruxelles	35,95			
5G.Ar (34), C23 (1,95)				
Madame DESTAINBACHBERICK Avenue Pénélope, 60 1190 Bruxelles	36,61			
0D.Av (34), C22 (2,61)				
Madame FABJANCZYK Alisson Boulevard G. Van Haelen, 158 bte 15 1190 Bruxelles	36,95			
5G.Av (35), C24 (1,95)				

Copropriétaire	Voix	Mandataire	Signature	Procuration
Monsieur FRENCKEN Alain Avenue Brugmann, 407 1180 Bruxelles	39,45			
0G.Av (38), C09 (1,45)				
Madame GILSON DE ROUVEUX Victoria Avenue Roger Vandendriessche, 3 1150 Bruxelles (Woluwe-Saint-Pierre)	35,95			
2D.Ar (34), C07 (1,95)				
Monsieur GUERN Ludovic Rue Jean Volders, 49-51 1420 BRAINE L'ALLEUD	36,95			
6D.Av (35), C25 (1,95)				
Madame HAESEN Jane Kersbeeklaan, 304 Bte 14 1180 Bruxelles	34			
3D.Ar (34)				
Monsieur JADOUL JP Avenue des Nations Unies, 22 1410 WATERLOO	38,9			
3D.Av (35), C12 (1,95), C14 (1,95)				
Mr et Mme JENKINS - HUMPHREYS Boulevard G. Van Haelen, 158 bte 4 1190 Bruxelles	36,95			
2G.Av (35), C11 (1,95)				
Madame LEBOUT - DE WAEN Anick Avenue Guillaume Van Nérom, 9 1160 Bruxelles	35,95			
2G.Ar (34), C08 (1,95)				
Monsieur LEQUENNE Stéphane Boulevard G. Van Haelen, 158 bte 19 1190 Bruxelles	35,44			
4D.Ar (34), C04 (1,44)				
Mr et Mme MARTINS - BUCETA Rue Alfred Scheers, 4A 1320 HAMME-MILLE	35,95			
5D.Ar (34), C20 (1,95)				

Copropriétaire	Voix	Mandataire	Signature	Procuration
Madame NICOD Julie rue de la Brasserie, 52/3 1050 Bruxelles	36,95			
4D.Av (35), C18 (1,95)				
Madame PIEROTTI Juliana C/O Monsieur Paul PIEROTTI Rue des Fabriques, 10 / 4 1000 Bruxelles	37,99			
6G.Av (35), C26 (2,99)				
Madame PLANCINTA Florentina Haachtsesteenweg, 57 1820 Steenokkerzeel	35,95			
1G.Ar (34), C05 (1,95)				
Monsieur ROSSETTI Patrice Avenue Van Volxem, 14 bte. 14 1190 Bruxelles	35,95			
4G.Ar (34), C17 (1,95)				
Monsieur RURANGWA Jean Boulevard G. Van Haelen, 158 bte 21 1190 Bruxelles	36,95			
2D.Av (35), C10 (1,95)				
Madame SILBERSTEIN Maia rue Emile Regard, 11 1180 Bruxelles	35,44			
6D.Ar (34), C21 (1,44)				
Monsieur SLUISMANS - PINTO Michel rue du Grand Closin, 14 1480 TUBIZE	36,95			
4G.Av (35), C19 (1,95)				
Mr et Mme STEVENS - LORIS Rue Longue, 330 1620 Drogenbos	38,95			
1D.Av (37), C06 (1,95)				
Madame UTENS Christiane rue du Coucou, 143 6010 COUILLET	35,95			
3G.Ar (34), C13 (1,95)				

Copropriétaire	Voix	Mandataire	Signature	Procuration
Monsieur VAN PESTEL Alexandre Boulevard G. Van Haelen, 158 bte 25 1190 Bruxelles	36,44			
5D.Av (35), C16 (1,44)				

Copropriétaires : 27 Lots : 54	992
-----------------------------------	-----